# LA CENTRALISATION DE L'INDUSTRIE EN TUNISIE

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES INDUSTRIES

Alors que la population de la Tunisie est passée de 2.608.313 habitants en 1936 à 3.230.752 en 1946, soit un accroissement de 24%, celle de Tunis et de sa banlieue est montée dans le même temps de 350.529 habitants à 633.766, soit une augmentation de 72% avec une densité de 211 habitants au kilomètre-carré, celle de l'ensemble de la Tunisie étant de 25,8 habitants seulement.

Il n'a été procédé à aucun recensement depuis cette date, mais il est certain que le mouvement ascendant a continué ; on estime, en 1952, la population de la Tunisie à 3.500.000 habitants et celle de Tunis et de sa Banlieue à 650.000.

En ce qui concerne la région de Tunis, cette importante augmentation ne paraît pouvoir être attribuée — le taux de natalité ainsi que l'immigration étrangère ne pouvant à eux seuls expliquer la chose — qu'à un apport venu de l'intérieur du pays. Ici, comme dans beaucoup d'autres pays d'ailleurs, la grande ville attire les hommes de la campagne.

Ainsi que la carte et la figure ci-contre permettent de s'en rendre compte, les activités industrielles contrôlées par le Ministère du Commerce (huileries exclues) sont centralisées dans la capitale ou 65% de l'effectif total ouvrier de ces industries est employé. Mais, exception faite des industries extractives, la même constatation peut être faite pour l'ensemble des autres activités industrielles : minoteries, fabriques de pâtes alimentaires, etc...

Il en résulte un déséquilibre démographique et, partant, un déséquilibre économique et social.

Cet afflux de population n'a pu être accompagné d'un accroissement parallèle de la construction et le problème du logement se pose avec acuité ; malgré la bonne volonté de nombreux chefs d'entreprises, les conditions de vie faites aux travailleurs sont loin d'être toujours satisfaisantes au point de vue de l'hygiène sinon de la morale.

Du point de vue « considérations stratégiques », une centralisation excessive, offrant naturellement une vulnérabilité beaucoup plus grande, ne paraît pas non plus souhaitable.

## VENTILATION PAR ACTIVITE ET PAR REGION DE L'EFFECTIF OUVRIER

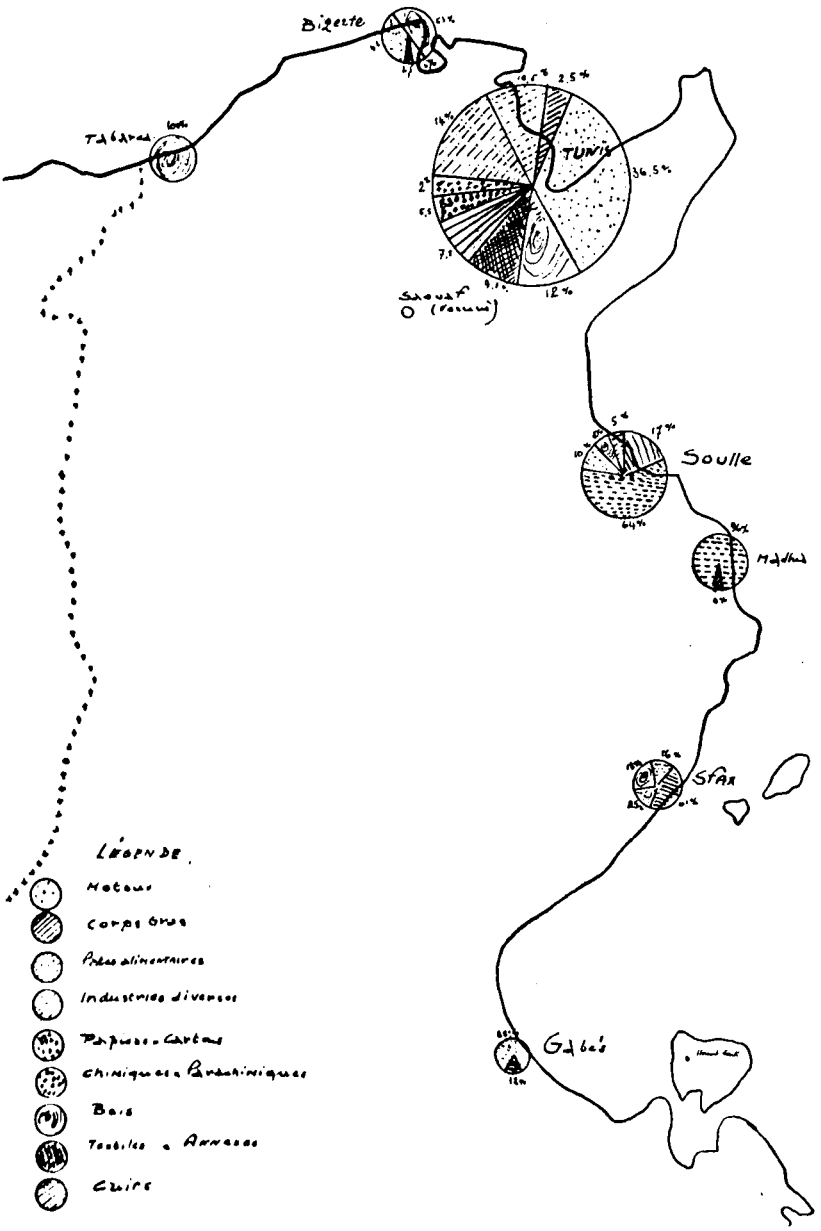

## CAUSES DE LA CENTRALISATION

Il faut dire qu'en Tunisie, pays riche en matières premières, mais pauvre en charbon et d'une façon générale, en énergie, de nombreuses ressources locales ne sont pas encore utilisées sur place. Les industries de base sont donc en nombre limité et ce sont surtout des industries de transformation qui se sont montées.

Les conditions d'existence de ces deux genres d'industries sont bien différentes.

Les premières ont intérêt, en principe, à s'installer sur les lieux mêmes de production. Les secondes, qui travaillent en majeure partie des produits importés, bruts ou demi-finis, obéissent à d'autres impératifs ; elles se sont multipliées au mur et à mesure du développement économique du pays et représentent, en ce moment, une proportion importante par rapport à l'ensemble de l'industrie locale.

Or, ces industries de transformation jouissent dans la Capitale, à de multiples points de vue, d'une situation privilégiée.

Tunis est le centre le plus important et le mieux desservi aussi bien au point de vue du trafic maritime qu'aux points de vue routier et ferroviaire.

Les entreprises peuvent également s'y procurer aussi facilement qu'ailleurs — pour ne pas dire beaucoup plus facilement — l'eau, l'énergie, etc.... dont elles peuvent avoir besoin. Les problèmes de main-d'œuvre y sont plus faciles à résoudre quantitativement et qualitativement.

Le groupage des industries de toutes natures facilite également les rapports qu'elles ne peuvent manquer d'avoir, plus ou moins directement, les unes avec les autres, — qu'il s'agisse de se procurer des produits ou du matériel, ou de faire procéder à des réparations — qu'il s'agisse de remplir le rôle de fournisseur ou de client.

Tunis est également le centre principal des affaires : être installé dans la Capitale, c'est déjà avoir sous la main la plus grosse partie de ses clients.

Tunis est enfin — en raison de la centralisation de l'Administration Tunisienne — la seule ville où peuvent être prises les décisions administratives ; la proximité des administrations auprès desquelles doivent s'effectuer les nombreuses démarches qu'exigent encore le fonctionnement et la gestion d'une entreprise industrielle n'est pas une des moindres facilités à considérer.

Les avantages sont tels, à ces divers égards, que même des industries qui mettent en œuvre des matières premières de provenance locale, ont quelquefois intérêt à s'installer dans la Capitale.

En fait, on ne trouverait jusqu'ici dans l'intérieur, à de rares exceptions près, en dehors des industries extractives, des chantiers navals, des huileries et industries annexes, des usines de conserves de poisson et des industries maritimes ou navales, que des entreprises à objectif limité, dont les ambitions n'excèdent pas la satisfaction des besoins purement locaux ou régionaux.

La centralisation industrielle à Tunis n'est pas la cause de l'accroissement excessif de cette ville ; elle en est la conséquence. La cause réelle doit en être recherchée dans la centralisation administrative et la priorité dont la capitale avait jusqu'ici bénéficié dans les plans d'équipement et d'outillage ; c'est cette situation qui a provoqué, d'abord une centralisation commerciale, puis la centralisation industrielle.

**VENTILATION D'EMPLOI DE L'EFFECTIF TRAVAILLEUR CONTROLE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE**

**Effectif ouvrier total : 16.660 (huileries exclues)**

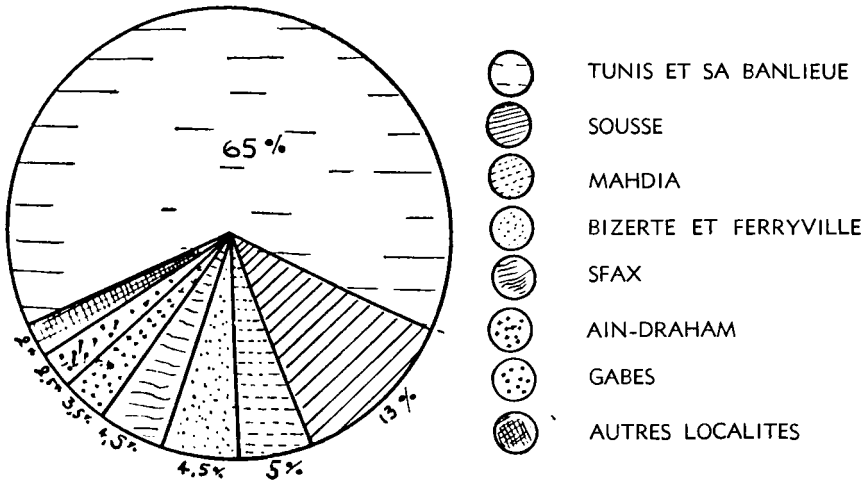


## DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

Une décentralisation industrielle est sans aucun doute souhaitable ; est-elle réalisable ?

Si les causes de cette centralisation sont bien celles que nous avons cru pouvoir dégager, le remède radical ne semble pas facile à trouver ; le régime libéral des pays démocratiques se prête mal à des solutions d'autorité qui sont en faveur dans certains pays.

L'action des pouvoirs publics est néanmoins absolument indispensable ; c'est au Gouvernement qu'il appartient — s'il le désire — d'orienter et d'ajuster sa politique économique en fonction de l'objectif à atteindre.

Des entreprises industrielles ne s'installeront — ne pourront s'installer, devrions-nous dire — que dans des centres qui répondront aux conditions suivantes :

— Possibilité de se procurer la force motrice dans d'aussi bonnes conditions qu'à Tunis, soit qu'elles utilisent le courant public, soit qu'elles en produisent elles-mêmes (machines à vapeur — groupes électrogènes, etc...) ;

— Possibilité de trouver de la main-d'œuvre en quantité suffisante et de qualité satisfaisante ; possibilité de retenir et de fixer le personnel de cadre et de maîtrise et le personnel ouvrier spécialisé ;

— Possibilité d'acheminer, dans les conditions les moins onéreuses possibles, les matières premières ou articles semi-finis à mettre en œuvre, ainsi que les produits qui interviennent dans le processus de fabrication ; nécessité d'éviter des stockages trop importants qui immobilisent des fonds excessifs ;

— Possibilité d'écoulement rapide de la production, sans la grever de charges supplémentaires ;

— Enfin, pour un certain nombre d'industries, possibilités suffisantes d'approvisionnement en eau.

Selon la nature des industries, ces diverses considérations auront plus ou moins d'importance et guideront le choix du lieu d'implantation de l'usine.

La décentralisation industrielle implique donc, en premier lieu, une politique d'équipement de l'intérieur du pays : énergie, eau, voies de communication, transports rapides et à bon marché.

Mais cet objectif faciliterait surtout l'installation dans l'intérieur d'industries qui tirent leur aliment de la matière première locale, dont certaines — ce qui paraît paradoxal à première vue — préfèrent encore, en raison des considérations que nous avons exposées, s'installer à Tunis ou dans une grande ville du littoral plutôt que sur le lieu de la ressource qu'elles exploitent.

Pour les industries de transformation, Tunis resterait encore l'endroit de prédilection.

Peut-on, dans ces conditions, espérer voir ces dernières se monter un jour ailleurs qu'à Tunis ou voir émigrer celles qui y sont déjà installées vers des villes de l'Intérieur.

Peut-être ne serait-il pas impossible d'atteindre cet objectif par une politique administrative, financière, fiscale appropriée qui leur accorderait certains privilèges en contre-partie des avantages qu'elles perdraient en s'éloignant du centre principal des affaires.

En un mot, il faut créer, ailleurs qu'à Tunis, un milieu et un climat favorables.

Mais ceci déborde du cadre de notre exposé et n'est plus de notre compétence. Nous ne pouvions que constater le phénomène et en analyser les causes.

E. DESCOUS,

*Ingénieur du Service des Industries diverses au Ministère du Commerce.*